

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 278 rendant exécutoire la délibération n° 34/6° L du 22 février 1964

n° 278

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 février 1964

Numéro JO
n° 3 du 01/04/1964

Date du numéro
1 avril 1964

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue immédiatement exécutoire la délibération n° 34/ 6° L. du 22 février 1964 de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis modifiant le nombre des centimes additionnels dont la perception est autorisée au profit de la Chambre de Commerce.